

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Dominique**

**Province de Québec  
MRC des Maskoutains  
Municipalité de Saint-Dominique**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2013, à 19 h, à la salle du Conseil, soit au 467, rue Deslandes, Saint-Dominique.**

**Sont présents les conseillers :**

Hugo Mc Dermott, Jacques Demers, Marie-Josée Beauregard, Jean-François Morin, Lise Bachand, Vincent Perron.

Formant quorum sous la présidence du maire, Robert Houle.

Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Diane G. Bélanger.

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION :**

Monsieur le maire, Robert Houle, ouvre la session.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2013-203 :**

Il est proposé par la conseillère Lise Bachand, appuyé par le conseiller Vincent Perron et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget pour l'exercice financier 2014
4. Période de questions relatives au budget
5. Adoption du budget de l'exercice financier 2014
6. Levée de la session

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014 :**

À la réunion de travail tenue le 30 novembre, les élus ont procédé à l'étude des prévisions budgétaires. Les élus ont reçu les documents finaux relatifs au budget 2014.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AU BUDGET 2014 :**

Une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes pour entendre leurs commentaires et/ou questions relatives au budget 2014.

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Dominique**

**5. ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2014 :**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2013-204:**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Morin, appuyé par la conseillère Marie-Josée Beauregard et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014, conformément à l'article 954 du Code municipal.

**QUE** soit transmis au ministère des Affaires municipales et des Régions, le budget de l'exercice financier 2014 de la municipalité de Saint-Dominique.

**RECETTES**

Taxes sur la valeur foncière	1 570 500 \$
Taxes sur autre base	727 286 \$
Paiement tenant lieu de taxes	18 380 \$
Transferts de fonctionnement	89 368 \$
Services rendus org. mun.	116 860 \$
Imposition de droits	83 500 \$
Amendes et pénalités	25 000 \$
Intérêts	20 000 \$
Redevance carrières / sablières	270 000 \$

2 920 894\$

**DÉPENSES**

Administration générale	378 835 \$
Sécurité publique	611 808 \$
Transport voirie	656 358 \$
Hygiène du milieu	907 694 \$
Santé et bien-être	4 200 \$
Aménagement et urbanisme	109 483 \$
Loisirs et culture	359 758 \$
Frais de financement	68 882 \$
Crédit taxes foncières	37 875 \$
Remb. dettes long terme	214 080 \$
Amortissements	-587 460\$
Immobilisations	173 192 \$
Affectations	-13 810 \$
	2 920 894 \$

**6. LEVÉE DE LA SESSION :**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2013-205:**

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par le conseiller Vincent Perron, appuyé par le conseiller Jean-François Morin et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée à 19 h 10.

---

Robert Houle, Maire

---

Diane G. Bélanger  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim